

Séance extraordinaire du 13 décembre 2021

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 13^e jour de décembre deux mille vingt et un (13-12-2021) à 19 h 30 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Paul Langevin, conseiller

M. Guy St-Arnauld, conseiller, est absent et à l'extérieur du territoire.

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Mme Nancy Mignault, mairesse. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

D'entrée de jeu, madame la mairesse remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2022.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024

Période de questions

4. Clôture de la séance

2021-12-289

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Paul Langevin et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 13 décembre 2021

La mairesse expose ses orientations face au budget 2022.

2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022

2021-12-290

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Line Bélanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2022, présentant des revenus et dépenses de 6 070 630 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024

2021-12-291

Il est **proposé** par Paul Langevin, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 19 h 56;
Fin : 20 h 32 (pas de question).

4. Clôture de la séance

2021-12-292

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Paul Langevin et résolu que la séance soit levée à 20 h 32.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nancy Mignault,
Mairesse

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière
trésorière

Je, Nancy Mignault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.